

# **CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES - 2009**

## **ARTS VISUELS**

La modalité de passation de l'épreuve n'est pas nouvelle. Trois rapports successifs (2006, 2007, 2008) traduisent la forme de l'exercice, en explorant les difficultés, augurent des postures bénéfiques. Tout candidat sérieux doit s'y référer : une lecture attentive s'impose qui orientera, affinera, le mode de préparation.

### **Première partie de l'épreuve optionnelle :**

#### **Préparation :**

Cette année, la majorité des candidats semblait mieux préparée à « la présentation d'une œuvre ou d'une production personnelle ».

Au respect de l'épreuve, comme de la spécificité formelle de l'œuvre choisie, il faut le dire : la qualité du support de communication doit être améliorée ! Même si les membres du jury sont conscients de l'investissement financier que cela représente, les tirages papier ont été parfois de -très- médiocre facture !

Mais, dans l'ensemble, les documents proposés étaient variés et tirés de domaines très différents, parfois nouveaux (diaporama sonorisé, par exemple). Cette volonté d'élargissement du champ des prélèvements a été appréciée.

Cependant, il est apparu clairement qu'une bonne moitié des candidats ont « récité » une prestation apprise par cœur, construite artificiellement avec un vocabulaire emprunté et souvent non maîtrisé, fait révélé lors de l'interrogation qui a suivi.

En effet, ces mêmes candidats se sont trouvés incapables d'expliquer, d'utiliser, voire de comprendre le vocabulaire spécifique qu'ils avaient eux-mêmes préalablement employé...

Il a été d'autre part relevé que, par un hasard inexplicable, une lithographie d'Honoré Daumier a fait l'objet de plusieurs communications orales étonnamment ressemblantes (analyse et anecdotes historiques identiques au mot près, pistes didactiques similaires). Cette remarque doit inviter à se défier des poncifs de la discipline qui peuvent circuler ici ou là, et encourager les candidats à s'approprier les contenus de formation pour que le jour de l'entretien, ils puissent se distinguer les uns des autres autrement qu'au moment de l'échange avec le jury... Manifester un savoir, une culture propre, convoquer une référence personnelle, vue, observée, comprise, est toujours apprécié...

Généralement, un candidat n'assiste à aucun autre entretien que le sien..., mais il doit comprendre que le jury accueille quelques 25 ou 30 postulants ; il convient donc d'éviter que les examinateurs se retrouvent face à la même œuvre, la même analyse, le même dispositif pédagogique... C'est pour le moins regrettable lorsqu'on considère que le champ spécifique aux arts visuels compte des dizaines de milliers d'œuvres, diverses et toujours singulières...

#### **Analyse**

L'analyse était souvent bien conduite, même si certains candidats mettaient trop l'accent sur la composition et les données formelles. Il semble que les candidats avaient globalement

conscience du particularisme de l'œuvre plastique et de ce, en quoi, elle peut déterminer un enseignement. L'œuvre, et c'est heureux, n'a pas seulement été envisagée comme un simple support culture -une citation- mais aussi, du strict point de vue du professeur, pour les exploitations pédagogiques qu'elle génère...

### Pistes pédagogiques

Très souvent l'exposé des voies pédagogiques prend la forme d'un enchaînement -dans le meilleur des cas- ou encore d'une compilation de propositions souvent dictées par la peur de ne rien oublier plutôt que par l'exigence d'une présentation de projet réaliste, ordonnée, s'inscrivant dans un contexte d'apprentissage bien déterminé. Le caractère aventureux voire utopique ou simplement impraticable de certaines leçons a souvent été relevé.

### **Deuxième partie : Présentation d'une œuvre par le jury :**

La présentation d'une œuvre choisie par le jury et non préalablement connue du candidat embarrasse ce dernier. Même s'il s'est révélé prolix dans la première partie, sa réactivité est ici mise à rude épreuve. Les connaissances servies restent fragmentaires et la difficulté à percevoir les enjeux plastiques et esthétiques d'une œuvre d'art est encore fréquente.

D'abondantes références artistiques, parfois plaquées sans véritables savoirs périphériques, n'ont pas résisté aux questionnements induits par l'examen du document, véritable support d'interrogation et d'échange, prétexte à de nombreuses divergences qui ont toujours permis de « sonder » l'authenticité du candidat.

Est-il besoin de rappeler que le jury « recrute » un nouvel enseignant et que cette responsabilité détermine son regard sur le candidat ? Cet enjeu majeur fonde, à l'évidence, son attitude...

Au cours de l'entretien, les membres du jury tentent le plus souvent de faire en sorte que le candidat abandonne le parcours qu'il a lui-même balisé, non pour le mettre en péril, mais pour élargir le questionnement et découvrir quelles sont ses motivations, ses connaissances, et éventuellement ses facultés d'analyse dans un domaine contigu. Les candidats les plus brillants se sont toujours montrés réceptifs à ce type d'investigation, et cela s'est traduit par des échanges qui les ont conduits à porter une vraie réflexion sur le métier et sur les qualités qu'il convoque. En revanche, d'autres candidats, plus nombreux, n'ont pas saisi les perches qui leur étaient tendues, soit par crainte de tomber dans des pièges imaginaires, soit parce qu'ils se sont montrés incapables d'entendre une parole qui les invitait à déplacer les lignes de leur prestation et -pourquoi pas- à déverrouiller des « postures-type » fondées sur une représentation erronée des attentes du jury. Concernant ce dernier point, les stéréotypes ont -comme toujours- « la vie dure » et il en va de la réussite du candidat d'affirmer simplement que le jury n'attend rien de préformé, mais se montre toujours attentif à la rigueur d'analyse, à l'authenticité du propos et à l'ouverture d'esprit, sans lesquelles aucune profondeur (et efficacité) n'est possible dans le métier d'enseignant. Car c'est de cela qu'il s'agit en première et dernière instance.

### **Éléments statistiques :**

1. Répartition par option 4211 inscrits aux CRPE dont :  
Littérature de jeunesse : 2752 (soit 65 %)  
Musique : 744 (soit 18 %)  
Arts visuels : 715 (soit 17 %)
2. Candidats admissibles ayant choisi l'option Arts visuels : 83 (sur 536 admissibles ; soit 15 %).
3. Candidats admis ayant choisi l'option Arts visuels : 37 (sur 25 admis ; soit 15%).
4. Typologie des documents d'appui pour l'épreuve d'Arts visuel (compilation non exhaustive des trois commissions)

### **Nature des documents d'appui de l'épreuve d'arts visuels :**

#### **Proposés par le candidat :**

<b>Œuvre bidimensionnelle</b>		<b>Œuvre tridimensionnelle</b>	
Peinture	31	Sculpture/moulage/assemblage	7
Dessin	2	Architecture	4
Gravure/lithographie/sérigraphie	6	Installation	4
Techniques mixtes (dont collage)	3	Environnement	1
Photographie analogique ou numérique	10	Intervention in situ	4
Image numérique		Design	2
Vidéo	5	Arts décoratifs (Tapisserie- Vitrail)	2

#### Répartition toutes catégories confondues

Œuvre patrimoniale (antérieure au XX <sup>e</sup> )	17
Œuvre/art moderne	20
Œuvre contemporaine (postérieure années 1950)	33
Production personnelle	11

#### Supports de communication proposés par le candidat

Reproduction sur papier	67
Image lumineuse	7
Production originale (sur papier ou sur toile)	7

**Proposés par le jury au cours de l'entretien :**

<b>Œuvre bidimensionnelle</b>		<b>Œuvre tridimensionnelle</b>	
Peinture	28	Sculpture/moulage/assemblage	12
Dessin	4	Architecture	3
Gravure/lithographie/sérigraphie	2	Installation	5
Techniques mixtes (dont collage)	3	Environnement	
Photographie analogique ou numérique	18	Intervention in situ	4
Image numérique	2		
Vidéo			

Répartition toutes catégories confondues

Œuvre patrimoniale (antérieure au XX <sup>e</sup> )	2
Œuvre/art moderne	3
Œuvre contemporaine (postérieure années 1950)	23

**Jean-Yves FUVEL,  
IA-IPR d'Arts Plastiques,  
Coordonnateur de l'épreuve d'Arts Visuels**

**Michèle GALEA, Régine LEONETTI et Pierre MONTEIL,  
Professeurs d'Arts plastiques, membres du jury**